

**MOTION : BUDGET DE LA VILLE, SORTIR DE L'IMPASSE REPETITIVE DE LA DECISION SOUS CONTRAINTE PAR UNE STRATEGIE DE BASE ZERO ?**

L'exercice fastidieux d'acceptation du budget, sa faible transparence, les résultats souvent hermétiques qui sortent de la boîte noire est frustrant et irritant. La reprise du budget antérieur, l'impossibilité de baisser les dépenses, les pressions des employés pour maintenir leur niveau salarial et bénéficier d'augmentations légitimes bloquent le processus politique. Se serrer la ceinture est douloureux surtout en pensant que les dépenses des autres secteurs sont moins légitimes que les siennes et que les restrictions doivent toucher les autres d'abord.

La reprise en bloc du budget antérieur représente un frein majeur qui condamne à l'inertie, au rabotage symbolique des dépenses et postes marginaux, ce qui est discriminatoire. Les batailles politiques autour de ce rabotage donnent des résultats vains, illusoire, minimes, réversibles à la première occasion. Selon les experts français, les partis politiques s'écharpent à cette occasion pour des mesures qui concernent moins de 0,05% de la dette. Le seul résultat du processus est l'augmentation de l'endettement de plus en plus inquiétant avec une dépendance à la finance nationale ou multinationale. La solution pourrait être un arbitrage politique qui permettrait clairement de choisir en 4 options :

- 1) Un rabotage à la marge, uniforme et cosmétique des dépenses, inefficace et injuste, source de frustrations multiples.
- 2) Une priorité en faveur de la protection sociale et de la redistribution de prestations à la clientèle.
- 3) Ne pas décider, ne pas définir de priorités et attendre une austérité imposée, subie, dans une catastrophe incontrôlée.
- 4) Reprendre le fonctionnement politique, hiérarchiser clairement les priorités pour la collectivité, augmenter la compétitivité et l'efficacité à long terme pour le bien commun.

Il est clair aujourd'hui que l'état des comptes publics empêche de concilier durablement plus de deux objectifs entre le désendettement et les intérêts de la dette qui ponctionnent une part de plus en plus lourde du budget, le financement des investissements d'avenir et le maintien de la dynamique des dépenses sociales.

Selon l'Institut libéral Montaigne, une solution intéressante serait que la Main publique s'inspire des budgets des entreprises privées qui sont plus confrontées à l'importance de l'efficience et l'acquisition de rentrées financières autres que la seule fiscalité. Un budget annuel, qui repart de zéro permet de définir une hiérarchie des missions et des tâches, permet un vrai arbitrage politique et un choix clair de la mission pour le Bien Commun. Nous demandons qu'une telle manière de faire un budget politique global pour sortir de l'impasse budgétaire soit réalisée rapidement

Pour l'UDC Delémont Dominique Baettig

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Baettig', with a large, sweeping flourish extending to the right.

*Séance du Conseil de Ville du 8 décembre 2025*

**Question écrite**

**Préparation de la population en cas de dangers naturels imminents.**

Les événements récents en Europe — notamment la tempête exceptionnelle de 2023 à La Chaux-de-Fonds et les inondations meurtrières survenues en 2024 à Valence (Espagne) — rappellent que, dans le contexte du changement climatique, aucune région n'est à l'abri d'un événement climatique violent (orage localisé, vent tempétueux, grêle, crue subite, etc.). La population peut compter sur les services d'intervention (SIS, protection civile, police, ORCA), mais ces derniers interviennent principalement en situation d'urgence ou après la survenance d'un sinistre.

Afin d'améliorer la prévention et la protection des citoyen·ne·s, nous prions la Municipalité de répondre aux questions suivantes :

1. Quelles mesures d'information et d'alerte la Commune met-elle en place pour prévenir la population d'un danger naturel imminent (ex. : alertes SMS/notification mobile, sirènes) ?
2. Quelles consignes de sécurité pratiques et immédiatement applicables sont communiquées aux habitant·e·s en cas d'événement soudain (ex. : éviter les passages sous voie, les parkings souterrains, la proximité des cours d'eau, s'abriter en hauteur ou dans des locaux sûrs en cas de crue subite) et par quels canaux ces consignes sont-elles diffusées ?
3. La Commune dispose-t-elle d'un plan d'attribution des places dans les abris anti-atomiques exigé par la loi sur la protection civile ? Si oui :
  - ce plan est-il à jour et comment les habitant·e·s peuvent-ils le consulter ?
  - quelles sont les modalités d'inscription, d'accès et de priorité (personnes vulnérables, établissements publics, entreprises) ?
4. La Commune organise-t-elle des campagnes de sensibilisation (distribution de brochures, stands d'information) pour préparer la population aux risques naturels majeurs ? Si oui, quelle est la fréquence et le public ciblé ?
5. Quelles mesures la Municipalité prévoit-elle de prendre à court et moyen terme pour améliorer l'information, la préparation et la résilience de la population face aux risques naturels ?

Nous vous remercions par avance pour vos réponses détaillées.

Pour le groupe PLR + PVL  
Pierre Xavier Meury



## Question écrite

### L'informatique un outil au service de l'administration et de la population

Il est trivial de constater que l'informatique joue un rôle de plus en plus important dans la conduite et la gestion des institutions tant publiques que privées. Et la prolifération mal contrôlée de l'Intelligence artificielle (IA) va encore amplifier ce phénomène dont certains attendent une augmentation de la productivité mais qui suscite aussi insécurité et crainte tant de la part des employés que du public qui redoute d'être « largués » par une technologie impersonnelle.

Le canton de Vaud a mis à disposition des communes un guide « Intelligence artificielle et communes vaudoises ». Il contient une explication de ce qu'est et de que l'on peut attendre de ces outils qu'on appelle IA. La commune de Morges a mis un chatbot, un outil de questions – réponses, à disposition de ses habitants.

Récemment le Conseil de ville a accepté un crédit de 620'000 CHF pour mettre à jour les infrastructures informatiques communales. Nous observons aussi dans le budget 2026 une augmentation notable des coûts de maintenance, soit sous forme de service soit sous forme d'achat ou d'abonnements. Le Conseil de ville s'est doté d'équipements qui améliorent la transparence des votes mais sans autres avantages perceptibles pour les participants.

L'organigramme des départements mairie et promotion économique (MPE) a été modifié de sorte que l'informatique devient un outil géré par le chef des finances. Nous rappelons aussi que l'Audit Compas a identifié un *Manque de vision, « un éparpillement »*. *Les Autorités politiques et certains secteurs de l'administration communale semblent parfois travailler « à l'aveugle »*. *En cause, ils ne disposent pas des bons outils de gestion ou ne les utilisent pas suffisamment. Il manque également de vision à moyen ou long terme.*

Nos questions portent sur l'utilisation et le contrôle de l'emprise de l'informatique, prise au sens large, IA comprise, dans la conduite des affaires communales :

- L'exécutif envisage-t-il d'utiliser les nouveaux outils informatiques pour contribuer à corriger les lacunes connues ?
- Si oui est-ce discuté et développé en concertation avec le personnel ?
- Y a-t-il un suivi de l'évolution prévisible des besoins (personnel, finances) dédiés à l'informatique ?
- Y a-t-il un suivi des possibilités, en place ou envisagées, de collaborations intercommunales sur les perspectives d'utilisation et les dangers de l'IA ?
- Le cas de Morges montre comment l'interaction des habitants de la ville peut être facilité par un chatbot (outil de questions-réponses). Diverses anciennes propositions d'utilisations du site pour donner aux habitants la possibilité d'obtenir des informations ou de faire des propositions seraient aisément réalisables. Que prévoit la commune à ce sujet ?

Delémont, le 8 décembre 2025

Pour le groupe socialiste,

Marc Ribeaud

[https://www.ucv.ch/fileadmin/documents/pdf/Th%C3%A8mes/04-Securite/IA-dans-les-communes-vaudoises\\_GUI\\_VF.pdf](https://www.ucv.ch/fileadmin/documents/pdf/Th%C3%A8mes/04-Securite/IA-dans-les-communes-vaudoises_GUI_VF.pdf)

D. Rotta